

Réunion du Conseil Municipal du 16 mai 2019

Le seize du mois de mai deux mil dix-neuf à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Membres présents : Christophe GUILLARME, maire, Michel GRAND, Mireille PALMIER, Nathalie BLANCHARD adjoints, Joëlle BAYARD, Jean-Jacques COGNARD, Fabienne ETAIX, Véronique PONTON, Fabien MARTINON, Dominique DUBOIS, Maurice ROCLE, Pierre DENIS

Absents excusés : Bernard NAULIN donne pouvoir à Christophe GUILLARME, Edouard PONCET, Mireille LAURENDON

Secrétaire de séance : Maurice ROCLE

Lecture est faite du procès-verbal de la dernière réunion.

Le compte rendu est approuvé.

CONVENTION EXTENSION RESEAU ELECTRIQUE - Délibération 1905001

Un CU opérationnel a été demandé dans le cadre d'une division de la parcelle cadastrée A971 appartenant à Madame Bertholet, rue du Buchon, en vue de vendre 2 lots à bâtir.

Le SIEL a rendu son avis indiquant la nécessité d'une extension du réseau électrique. Le montant à la charge de la commune s'élève à 4 767.72 €. Ce montant sera répercuté sur les demandeurs.

Monsieur le Maire propose de signer une convention avec Mme DALLAIGRE Solange, future acquéreur de la parcelle A pour 1 531.71 € et une convention avec Mme BERTHOLET Janine propriétaire de la parcelle B pour un montant de 3 236.01 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer ces 2 conventions.

AMENAGEMENT AIRE DE JEUX – Délibération 1905002

Fabien Martinon rappelle le projet d'aménagement d'une aire de jeux pour les jeunes enfants. Il a reçu 3 propositions pour les montants suivants :

- TRANSALP pour 17 478.80 € HT
- EUROLUDIQUE pour 17 018.72 € HT
- HUSSON pour 17 758.55 € HT

Après avoir étudié les différentes propositions, l'aménagement proposé par la société TRANSALP est celui qui correspond le mieux à notre attente.

Monsieur le Maire propose de valider le devis TRANSALP pour 17 478.80 € HT. Accepté à l'unanimité.

DEMANDES DE SUBVENTION DEPARTEMENT ET REGION – Délibération 1905003 et 1905004

Monsieur le Maire propose de demander les subventions suivantes :

-Enveloppe solidarité auprès du Département :

* d'après le devis jeux qui s'élève à 17 478.80 € HT

* d'après le devis feux pédagogiques qui s'élève à 10 990 € HT.

-Subvention région :

* d'après le devis jeux pour 17 478.80 € HT.

A l'unanimité, le conseil valide ces 2 demandes de subventions.

BAIL RESTAURANT – Délibération 1905005

Monsieur Julien TRIBOLET souhaite prendre en location le local commercial du restaurant, le matériel et l'appartement à partir du 15 juillet 2019. Monsieur le Maire propose de signer les contrats suivants :

- o Un bail commercial d'une durée de 9 ans pour un montant de 950 € HT comprenant les biens et droits immobiliers et la licence IV, puis 500 € HT après un an d'exploitation.
Au terme d'un an d'exploitation, Monsieur TRIBOLET achètera le matériel pour 10 000 € plus un droit d'entrée de 14 600 € lui sera demandé [30000 € - 5400 € (location du matériel 450€x12) – 10 000 € (valeur du matériel)].
La licence IV sera mise à disposition du restaurateur et incluse dans la location, la commune en restera propriétaire.
- o Un contrat d'habitation dérogatoire pour l'appartement d'un montant de 360 €

Le conseil, à l'unanimité, autorise le maire à signer ces 2 baux.

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - SIEL

Le SIEL a informé la commune d'un projet de délégation de service public pour la gestion du service public d'infrastructure de recharges pour véhicules électriques et hybrides rechargeables. Monsieur le Maire propose au conseil municipal de donner un accord de principe pour l'intégration de la commune dans le périmètre géographique du contrat de DSP.

Cette DSP doit permettre de faciliter l'accès des usagers au futur réseau « eborn » qui sera l'un des principaux réseaux de recharge à l'échelle nationale.

Le transfert effectif interviendra par délibérations concordantes du SIEL et de la commune avant l'attribution du contrat, soit avant le 31 décembre 2019.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un accord de principe.

RAPPORT 2018 DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Délibération 1905006

Il convient de publier sur le site : Observatoire national des services eau et assainissement, le rapport 2018 sur le prix de l'assainissement collectif et la qualité du traitement des eaux usées qui est consultable.

Monsieur le Maire présente ce rapport qui est approuvé à l'unanimité.

FONDS DE CONCOURS COMMUNAUTE DE COMMUNES – Délibération 1905007

Monsieur le Maire rappelle le montant des fonds de concours 2019 qui est de 20 702 €.

La demande sera faite d'après les factures de la construction de la maison des associations dont les factures mandatées à ce jour s'élèvent à 586 990 € HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le principe de versement du fonds de concours suivant le projet communal de construction de la maison des associations.

CONVENTION CARRIERE THOMAS – Délibération 1905008

Monsieur le Maire rappelle que l'entreprise THOMAS a obtenu l'autorisation d'extraire des matériaux alluvionnaires. L'entreprise souhaite mettre en place un partenariat et propose de participer au financement d'opérations d'investissement par le biais d'un mécénat ou de fonds de concours.

L'entreprise s'engage à apporter une aide financière de 21 000 € par an pendant la durée de l'exploitation du gisement.

Monsieur le Maire propose au conseil de valider une convention de mécénat avec l'entreprise Thomas.

Le conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Amortissements budget commerce : Délibération 1905009**

Le conseil valide à l'unanimité les durées d'amortissement pour le budget commerce

- **Dénomination de rue – Délibération 1905010**

- Monsieur le Maire propose un nouveau nom de rue pour l'entrée du lotissement ROUBI à Charbonnel : Allée des colibris.

- Le conseil valide à l'unanimité

- **Décision modificative – Délibération 1905011**

Afin d'intégrer les immobilisations au budget commerce, le conseil valide les écritures suivantes :

2132-041 + 159 245.84 € en dépense et 21318-041 + 159245.84 € en recette.

- **PRESBYTERE :**

Madame Gladie COUBLE est intéressée pour l'installation de son cabinet médical au rez de chaussée du presbytère, éventuellement avec un confrère, loyer 500 €

- **ANTENNE 4 G :**

Réunion à la préfecture lundi 21 mai : il reste 5 antennes à installer sur la Loire et 10 communes intéressées, les services de la Préfecture vont donc faire un choix. Monsieur le Maire va défendre le dossier Civens.

- **SALLE DES FETES A DEMOLIR :**

AG Développement est en redressement judiciaire et n'a pas terminé le travail. Monsieur ASPIN va transmettre un devis pour la fin du chantier. Une procédure est en cours.

NOM DE LA SALLE DU BOURG :

Proposition « La Civensoise »

EMPLOI SAISONNIER :

Emilien MUZELLE va travailler du 24 juin au 19 juillet

TRAVAUX RD 59 :

Changement de la canalisation d'eau par l'entreprise SOGEA en cours

Eurovia va commencer à partir du 20 mai pour l'assainissement.

CCAS :

Nathalie Blanchard va aider Monsieur VINDRY à trouver un appartement. Le bail de l'appartement qu'il occupe au-dessus du restaurant se termine le 30 juin.

ELECTIONS :

Les tours des assesseurs sont fixés ainsi que la composition du bureau.

TERRAINS TISSOT :

Rue du Fournil (environ 5000 m2) : Une proposition a été faite par la mairie pour l'achat de la parcelle. La famille est d'accord pour le prix de 20 €.

- **SECURITE :**

Pose de caméras dans le village, notamment au rond-point

Intervention de la gendarmerie rue du champ de course en raison d'une vitesse excessive et de la signalisation non respectée.

- **COM COM :**

Ludothèque communautaire le vendredi 19 juillet

TOUR DE TABLE :

- **FABIEN MARTINON :** Journée Inter CMJ- Visite du conseil départemental et du conseil régional appréciée des enfants et des accompagnateurs.
- **DOMINIQUE DUBOIS** va faire une demande de subvention à la mutuelle pour financer le défibrillateur.
- **JJ COGNARD : syndicat des eaux** – « Natura 2000 » sera de nouveau géré par le département – **SIEL** territoire à énergie positive : ateliers
- **PIERRE DENIS :** l'absence de vaisselle à la salle du bourg peut être un frein à la location – A voir sur quelques mois selon les demandes.
- **MAURICE ROCLE :** Problème de sécurité vers la RD1082 avec les camions qui manœuvrent vers l'entreprise E2F (ex Feurs Motoculture). Il faudrait de nouveau en faire part à Monsieur Delbono. Trou à boucher chemin de la grue – Véhicule accidenté en bord de route à la Grue : problème réglé avec la gendarmerie
- **JOELLE BAYARD** demande le fonctionnement des boîtes à livres vers l'école et la salle des fêtes
- **MICHEL GRAND :** Pétanque à Sail-sous-Couzan le 7 septembre – 3 doublettes seront inscrites
- **UN SOUFFLE POUR LUCAS :** Course de relais le 14 juin
- **FABIEN MARTINON - RGPD :** 1^{er} travail de mise en place
- **MIREILLE PALMIER :** Voyage CM1 et CM2 dans le sud, la semaine dernière. Bons retours.
- **CHRISTOPHE GUILLARME :** L'association « Les Restos du Cœur » souhaiterait qu'une salle puisse être mise à disposition pour effectuer la distribution des colis.
INAUGURATION SALLE DES ASSOC 7 JUIN A 10 H 30 + visite Pâte à tartiner à 9h.
Tour du Roannais : devient Tour des Monts de la Loire. 1^{er} juin : Départ d'une étape à Civens avec arrivée à Montrond.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h